

3. HABILITATION AUX INTERVENTIONS SUR VE ET VH

BCL - B2VL - B2L - B0L

OBJECTIFS

Acquérir la base pour intervenir sur un véhicule électrique ou hybride :

- Etre sensibilisé aux risques électriques
- Comprendre les obligations réglementaires
- Rappel des grandeurs électriques
- Intervenir avec un outillage adapté
- Sécuriser l'environnement professionnel

DURÉE ET ORGANISATION

Durée : 1 jour (soit 7h00)

Tarif : 450€ Net

Lieu : Sur site. CFA DE LA MOBILITE- Parc des Forges

Profils des intervenants : Formateurs - Enseignants

Financement : Prise en charge possible. Possibilité d'accueil de stagiaire en situation de handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis : à l'entrée et à la sortie de la formation (positionnement sur grille)

Certifications obtenues en fin de formation : Attestation de fin de formation

CONTACT

CFA DE LA MOBILITE contact@cfamobilite.fr
4 rue Elsa Barraine 09 78 80 29 43
67200 STRASBOURG www.cfamobilite.fr



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Prérequis : tre titulaire d'une habilitation aux interventions sur véhicules électriques et hybrides

Session : à partir de novembre 2024

ACTIVITÉS ET TÂCHES

Jour 1 - Matin

- Évolution des véhicules électriques et hybrides
- Obligations réglementaires (NFCIS-550, code UTA)
- Identification des véhicules électrifiés
- Motorisations : thermique, électrique, hybride
- Chaînes de traction et fonctionnement
- Interventions électriques et non électriques
- Effets et grandeurs du courant électrique
- Réception en atelier et précautions
- Analyse des risques et attitudes adaptées

Jour 1 - Après-midi

- L'habilitation
- Les titres d'habilitation
- Consignation théorique

Évaluation

- TP1 Consignation d'une TOYOTA Auris Hybride
- TP2 Consignation d'une RENAULT ZOE
- TP3 Consignation d'une OPEL MOKKA- E